

tion à l'effet qu'elle a eu une augmentation de recettes de 29 p. 100, alors qu'elle en prévoyait une de 22 p. 100. Reste à calculer l'effet de cette différence sur le chiffre à établir pour les six mois prochains.

M. DONNELLY: Ne prévoyez-vous pas une forte baisse des recettes normales à cause du mouvement du blé cette année?

M. HUNGERFORD: J'en prévois un peu, oui.

M. DONNELLY: Vous prévoyez une diminution de recettes?

M. HUNGERFORD: Oui.

M. DONNELLY: C'est que, à mon avis, il n'y a qu'environ cent millions de boisseaux de blé en entrepôt. La plus grande partie de notre blé va rester chez les cultivateurs sans pouvoir être expédié jusqu'à mai ou avril de l'an prochain. Je ne vois pas où vous allez tirer vos recettes ordinaires du mouvement du blé cette année.

Le PRÉSIDENT: Mettons cette motion au point. Appuie-t-on la motion?

M. BLACK: Oui; moi.

Le PRÉSIDENT: Parfait.

M. BRADETTE: Nous connaissons la teneur de la motion.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, la motion est proposée. Que ceux en faveur lèvent la main droite.

Contre.

Je déclare la motion perdue.

M. HARRIS: Je demande le décompte des votes.

Le PRÉSIDENT: Très bien; faisons le décompte. Que ceux en faveur se lèvent pour nous permettre de compter les votes.

Ceux en faveur: MM. Black, Harris et Jackman.

Ceux contre: MM. Bradette, Sissons, Sanderson, Emmerson, Ferland, Hanson, Donnelly et McCulloch.

Le PRÉSIDENT: Abordons maintenant la page 3.

M. ARMSTRONG: On lit page 3...

M. BLACK: Avant de passer outre, puis-je rappeler le chiffre de \$207,000,000 indiqué ici comme frais d'exploitation? Que l'était le chiffre pour l'année précédente? Il est au dossier mais je désirerais l'entendre énoncer tout de suite.

M. ARMSTRONG: \$182,966,000.

M. BLACK: Je me demande s'il serait possible de décomposer cet écart d'environ \$24,000,000.

M. ARMSTRONG: Vous désirez savoir où il s'applique, monsieur?

M. BLACK: Oui.

M. ARMSTRONG: Il est maintenant au dossier, c'est la comparaison entre les prévisions de 1940 et les résultats de l'an dernier.

M. BLACK: Je désirerais maintenant faire une observation opposée aux arguments apportés dans la discussion. Je veux dire que les chemins de fer n'ont pas dans certains achats, et surtout ceux des Provinces maritimes, tenu compte comme il convenait de l'augmentation dans le coût de la production et le nombre de certaines denrées principales produites, du moins dans les Provinces maritimes. Je veux parler du prix des traverses et de celui du charbon. Je ne crois pas raisonnables les prix payés aux industries du bois en Nouvelle-Ecosse pour le moins, si l'on tient compte de la hausse du coût de production et de celle des prix d'autres produits de l'industrie du bois. Il en est de même des prix payés pour le charbon. Les frais d'extraction du charbon, surtout dans les petites mines, ont sensiblement augmenté. La marge de bénéfice des propriétaires de mines qui ont fourni le charbon aux chemins de fer a été très, très mince, et cependant quelques-unes de ces mines constituent la principale source d'approvi-